



Le PS
progrès
humain

SAUVER LE PARTI SOCIALISTE ! REDISTRIBUER LES RICHESSES D'ABORD

Nous appelons tous les socialistes qui refusent la politique actuelle du gouvernement de Manuel Valls à s'unir dans une grande motion unitaire afin de minoriser cette orientation qui n'est pas celle du Parti socialiste.

Contribution Générale présentée par :
Filoche Gérard

LES PREMIERS SIGNATAIRES:

Membres des instances nationales : Gérard Filoche (BN, 75), Frédéric Lutaud (BN 75), Arlette Arnaud-Landau (CN, VPCR, 43), Gérard Berthiot (CN, VPCR, 51), Jean-Claude Branchereau (CN, 76), Philippe Casier (CN, 80), Johann Cesa (CN, CM, 42), Véronique Chassatte (CN, CM, 54), Sybille Fasso (CN, adjt, 75), Géraldine Gay (CN, 11), Liêm Hoang Ngoc (BN, Ex Dép.E, 51), Virginie Houadec (CN, CR, 31), Bertrand Laforge (CN, 93), Jean-Yves Lalanne (CN, maire, 64), Hervé Le Fiblec (CN, 60), Béatrice Maubras (CN, CM, 92), Christine Renaudin (CN, CM, 21), Fabrice Rizzoli (CN, CM, 95), Eric Thouzeau (CN, CR, 44), Claude Touchefeu (CN, CM, 31)

LES SIGNATAIRES:

Pour signer cette contribution et retrouver la liste des 1000 premiers signataires présents dans 90 départements : <http://contribution.democratie-socialisme.org/>
Régine Abrial (42), Jérôme Ahrweiller (44), Jean Amiot (77), Olivier Andrau (CF, CM, 83), Maryse Angot (72), Gérard Aniorde (31), Laurent Antraygues (84), Michel Antunes (76), Brigitte Appert (51), Marie-Christine Aragon (CF, CG, 64), Isabelle Aragon (64), Françoise Ardeois (44), Philippe Arnaud (30), Jean Claude Audouy (11), Ghyslaine Ayache (31), Yvon Bachelet (adjt, 01), Jean-Marie Baillard (CA, 91), Jean-Luc Ballester (CF, 77), Thémistoklis Ballis (51), Louis Balmori (CM, 64), Robert Baradat (CF, 64), Frédéric Bargain (56), Daniel Bargaue (SS, 33), Georges Barlier (42), Christian Barrier (63), Philippe Batoux (BF, CM, 84), Dominique Batoux (SS, 84), Michelle Bauce (adjt, 64), Guy Beauné (BF, 72), Cyril Becuwe (BF, 80), Michel Bedel (CA, 44), Georges Beisson (91), Gilles et Michelle Bellenger (76), Gonzalo Belmonte (CA,75), Hubert Belz (90), Nabila Benmesbah (31), Jacques Bennetot (BF, 76), Jean Claude Benoit (64), Philippe Benoit-Gonin (84), Farid Bensedik (11), Robert Beraud (CA, 42), Françoise Berger (BF, CM, 80), Michel Bernadidou (64), Anne Bernard (CR, 64), Marie-Jo Bernier (51), Marie-Hélène Berruyer (42), William Berthelier (42), Frédérique Berthiot (51), Roger Bertrand (31), Patrick Bertrand (79), Patrick Bertu (44), Jean-Marie Bez (31), Yves Beziat, Christian Bélinguier (31), Guy Biheil (42), Lucien Blondet (51), Michelle Bonamy (44), Yvan Bonhomme (31), Jean-Michel Boudon (CF, 92), Michel Boue (64), Jack Bouetel (78), Richard Bouhl (57), Danielle Bouille (34), Didier Bourgogne (84), Jean Luc Bourrel (CA, 31), Michel Bourrouilh-

Parege (CM, 64), Evelyne Bousquet (64), Bertrand Bousseau (SS, 64), Marc Boutet (42), Françoise Boutet (37), Charif Bouthegmes (44), Serge Bouyer (Trésorier de Section) (44), Moulay Elhadi Bouzcri Elidrissi (79), Monique Boyer (43), Hervé Braire (BF, CM, 44), Gérard Brally (CF, 42), Philippe Brard (44), Grégory Brasseur (60), Dominique Bruguera (SS, CM, 91), Dalila Brunet Catel (37), Serge Bugeat (31), Jackie Bureau (11), Christine Burtin Lauthe (SS, 89), Charles Cadet, Marie Cahen (64), Charles Cala (91), Martial Camerlynck (03), Pierre Camgrand (SS, 64), Suzy Candido (CF, 31), Sebastien Cantagrel, Quentin Capelle (SS, 86), Florence Capron (SS, 84), Jacqueline Carpuat (31), Christian Carret (63), Jean-Paul Carré (28), Sylvie Carré (72), Michel Castagnet (SS, maire, 24), Pierre Castex (64), Dominique Catalan (CF, 80), Christine Cathala (09), Guy Caunègre (40), Sandrine Caussanel (81), Romain Cave (35), Gérard Cayuela (57), Jean Michel Cazalet (CA, 64), Gérard Chabasse (35), Alain Chabert (CF, 38), Béatrice Chanal (76), Guy Chapelle (CM, 43), François Charles (CF, 30), Guy Charoy (54), Gérard Chatin (BF, 60), Aurélien Chauvet-Guérin (CA, 44), Thomas Chavigné (SS, adjt, 64), Jean-Jacques Chavigné (CF, 80), Maryline Chetto (44), Sabine Chirol (43), Regnard Christine (CM, 51), Tuncay Cilgi (64), Jean-François Claudon (CF, 75), Alain Codina (SS, 11), Christophe Colin (84), Clarisse Confortin (CF, 31), Yolande Copitet (51), Jean-Claude Coppier (CM, 80), Patricia Coradel (CF, 51), Stephane Corbin (37), Maurice Cordera (37), Rene Cordier (54), Christian Comuz (SS, 64), Annie Coste Pradier (43), Jean-Pierre Coté (BF, 88), René Cottin (64), Jacqueline Court (43), Stephane Coville (CF, CM, 60), Jean Crastes (44), Martine Cuccaroni (13), Roy Cusack (CA, 06), Josépha Cuvier (CA, 76), José Da Silva (SS, CM, 89), Dominique Dadolle (42), Christian Dailly (75), Jacqueline Darzacq (40), Jackie Dasté (64), Odette David (42), Valere David (64), René de Froment (63), Sophie de Saint Amour (CM, 44), Anne de Wilden (84), Raymond Declercq (CF, 05), Olivier Dedieu (CF, 34), Kévin Delasalle (SS, 44), Jean Pierre Delattre (SS, 29), Jean Delay (80), Emilie Delcher (37), Claude Deleyrolle (CM, 07), Michel Delliaux (80), Bruno Deloire (42), Alain Demarquet (SS, 80), Didier Deplanque (42), Christian Dermay (CM, 56), Catherine Deruyver (79), Michel Descormes (CF, CM, 26), Patrick Dhainaut (34), Riad Dhaouadi (42), Laurent Dias (CF, CM, 63), Christine Domine-Bernadicou (64), José Dos Santos, Georges Dougnac (64), Nicolas Druilhe (CM, 31), Jean-Claude Dubois (66), Pascale Dubourdieu (64), Irène Dufeutrelle (43), Isabelle Duffie (51), Christian Dufrechou (67), Marie-Christine Dufresne (31), Caroline Dugue (44), Dominique Duguet (CF, CM, 64), Jean Pierre Duguey (72), Nadine Dulau (64), Pierre Dupuis (BF, 80), Odile Dupuy (75), Florian Duron (42), Nadège Duvoid (SS, CM, 07), Idriss El Mesnaoui (CF, 79), Alain Elissalde (64), Claude Elissalde (CM, 64), Issouf Elli Moussami (37), Jacky Eonin (44), Olivier Escande (CM, 31), Marie-Claude Espelosin (SS, CM, 40), Julien Estampes Barthélémié (31), Alain Fabre (BF, 30), Ginette Farfat (40), Jean Faure (07), Jean-Paul Favre (69), Henri Feau (31), Guy Fendeleur, Lucienne Ferrerí (84), Anne Claire Ferriz (31), Christophe Feuillet (90), Françoise Filoche (BF, 75), Robert Flores (83), Micheline Fornaciari (64), Michel Fortumeau (22), Maryvonne Fourmont (61), Gérard Fournier (85), Gérard Fradet (44), Natalie Francq (CF, VPCG, 64), Claude Frederic (54), Patrick Freidinger (54), Bernard Frigout (14), Yves Fruchon (69), Jean-Claude Gagna (75), Christian Galais (13), Martine Gallier (60), Marie-Carmen Garcia (31), Jmarc Gardère (BF, 39), Jean-Marc Garnier (42), Philippe Gasparella (SS, 57), Jean-Pierre Gauthereau (89), Inno Gauthereau (89), Patrick Gavalda (34), Charlotte Gehin (34), Christophe Geneix (BF, 30), Xavier Gerard (CM, 60), Bruno Giacalone (CM, 64), Pierre Gillot (CF, 89), Annette Girardclos (adjt, 25), Jacques Girma (CF, 31), Martine Girou (85), Cyril Gispert (93), Jean-François Gonel (28), Angel Gonzalez (CA, 17), Bruno Gosselin (62), Christian Gourdet (95), Manuel Gouthiere (93), Alain Goyet (42), Gilles Graillot (CF, 54), Bernard Grangeon (BF, 63), Jean-Paul Granger (31), Anthony Gratacos (BF, CM, 77), Bernard Gregory (SS, 86), Vincent Grenier (BF, 44), Philippe Gros (CA, 78), Hervé Groult (adjt, 25), Liliane Guadagnoli (89), Vincent Guerin (42), Jerome Guillem (adjt, 33), Edith Guillot (SS, adjt, 14), Chantal Guillou (31), Rémi Guimbail (24), Jean Guinand (42), Eric Guindani (31), Elie Guiot (80), Jean Claude Guitet (44), Anthony Guitton (CA, 51), Daniel Gureghian (75), Philippe Guyot (SS, CM, 42), Jacques

Hatem (SS, 13), Didier Haudiquet (51), Jacques Herrera (SS, CM, 64), Sylvie Heudent (CF, 80), Alain Honnorat (13), Patrick Hourcade (13), Jean-Paul Hue (85), Thomas Huerga (64), Pierre Hullo (CA, 92), Chloé Humbert (31), Alain Huré (83), Maria Ignacio (13), Jean-Pierre Isabel (adjt, 14), Céline Issiot (BF, 15), Arnaud Jacottin (adjt, 64), Jean Paul Jaegle (SS, 68), Philippe Jaussoin (13), Stephane Jean-Baptiste (BF, 58), Patrick Jeanne (VPCG, 76), Laurent Johanny (CF, CM, 43), Christian Joseph (CM, 08), Jacques Kalbach (CA, 79), José Kappe- Sopio (51), Pierre Kerdraon (CF, 75), Paul Kersalé (29), Kamel Khaldi (51), Samia Khaldi (51), Joëlle Kizirian (42), Michel L'Huissier (72), Anne Labat (33), Marc Lacoste (31), Marc Lacoste (31), Marc Lacoste (31), Janine Lacotte (37), Maryse Ladiesse (51), Richard Ladine (CF, 92), Charles Lafon (93), Thierry Lagrede (40), Jean-Claude Lahondère (30), Françoise Lalande (34), Fadila Lalanne (64), Audrey Lalanne (64), Catherine Lalanne (CM, 64), Dominique Lambert (CF, 31), Geneviève Lamotte (18), Claudine Langlois (44), Jean-Marie Laout (80), Christiane Larrieu (CM, 64), Didier Lassauzay (CA, 51), Jean-Michel Laurent (74), Cathy Laüt (64), Joëlle Laval (42), Jean Luc Laval (maire, 42), Julie Laval (42), Françoise Lavenu (64), Alain Lavenu (64), Michel Le Bail (37), Yan-Kel Le Ber (25), Kevin Le Beuvant (56), Daniel Le Grill (CF, 44), Martine Le Jeune (adjt, 44), Marie Leclercq (SS, 64), Patrick Lefevre (CF, CM, 52), Martine Legay (CR, 52), Jean Michel Leïçarrague (64), Marie-Claude Lemoine (77), Elisabeth Lepeltier (37), Patrice Leplat (CF, adjt, 11), Nicolas Lescaut (64), Colette Lesecq (59), Léo Leto (31), Roselyne Leturque (02), Marc Leygonie (CF, 34), Marc Lhuissier (SS, 72), Antoine Limare (76), Gerard Lloret (CA, 84), Marie-Francoise Lobriaut (BF, 58), Manuel Lubet Amado (64), Alexandre Magny (Ex Dép.E, 71), Danielle Maillan (84), Patrick Mailliard (34), Sylvie Maine (CM, 64), Sophie Maloberti (CA, 92), Sandjiman Josué Mamder (74), Brice Arsène Mankou (CF, 62), Alain Manteghetti (34), José Manzanero (33), Jean-Jacques Marchais (60), Patrick Marchandin (37), Borel Marielaure (04), Serge Mamay (17), Genevieve Martin (18), Sophie Martin-Desrois (84), Christiane Martineau (CM, 37), Dantes Martinelli (CM, 51), Bernard Marty (34), Patrick Massin (71), Véronique Mathieu (CA, adjt, 64), José Matte (62), Alexandre Maugez (31), Jean Claude Pierre Maurin (30), Bernard Maury (BF, adjt, 18), Jean-Alain Mazas (adjt, 84), Ismaïl Mazzouj (UR, 31), Jean Medan (34), Eric Mehimmedetsi (80), Sylvie Menjot (64), Serge Mercier (CM, 94), Serge Mery (93), Jean-Pierre Metais (CF, 37), Martine Metayer (CA, 44), Carine Ménage (BF, CR, 72), Sophie Michel (13), Robert Michenon (CF, 30), Christine Miegge (CF, 05), Michel Minvielle (CF, CM, 64), Btissam Mnari (18), Claude Monier (69), Florent Montclair, Jean François Montaut (CM, 64), Stéphane Moracchini (75), Annie Morancho (31), Patrice Moreau (CA, 79), Marcel Morgan (44), Marie Motto-Ros (SS, 42), Bernard Motto-Ros (SS, 42), Arnaud Mouillard (76), Jacqueline Moulard (24), Thierry Mouligné (47), Olivier Mouret (BF, adjt, 76), Christian Murat (CM, 64), Amar M'Bark (45), Annick Nabet (13), Claude Nachin (80), Jean-Paul Nail (CF, 13), Jean-Philippe Nassieu-Maupas (CA, adjt, 64), Serge Nguyen Van Dac (31), Nicolas Nocet (CF, 72), Marini Noella (adjt, 60), Sophie-Anne Nolf (59), Fabrice Nollet (CA, 37), Franck Noury (CF, CM, 44), Daniel Oberhausen (33), Marc Olive (CF, CM, 66), Daniel Orts (CF, 12), France Ostrowiecki (64), Cilluffo Ottavio (64), Moussa Ouarouss (BF, 51), Bernard Ougourlou-Oglou (13), Lyazid Ould Amer (51), François Panel (CF, 76), Jacky Paris (BF, 37), Paul Partesi (92), Marie Pascaud (44), Philippe Paysan (13), Guilhem Pedreno (BF, 11), Jacques Pegon (CM, 91), Ernest Peillon (42), Dominique Pellegrini (72), François Peltier (CF, 07), Henri Pepin (64), Claude Perret (42), Michelle Persico (84), Christian Petchot-Bacqué (64), Colin Phipps (CA, 92), Sylvain Phlipponneau (44), Martine Pierron (43), Pascal Pilet (33), Régine Pillière (CR, 51), Claude Pinel (31), Cristel Pordoy (64), Joël Portier (CM, 44), Alain Pouget (24), Yannick Poujet (CM, 25), Christophe Pouliquen (76), Françoise Poupard, Charles Pouzancre (CM, 72), Christophe Poyol (CA, 69), Jean Priol (84), Roland Pubert (44), Jean-Pierre Puiraveau (71), Daniel Pysniak (42), Joel Quimerch (29), Antoine Rabanedo (BF, 38), Carlos Ramalho (64), Denis Rateau (33), Richard Reboul (84), Pascal Regnard (51), Christian Renaud-Goud (07), Michel Renault (77), Georges Renault, Gérard Rey (42), Franck Rey (BF, 15), Michel Reydon (maire, 48), Marie

Claude Richet (75), Thomas Risser (BF, 67), Michel Roche (SS, 43), Alain Antoine Rocher (adjt, 33), Françoise Rodes (64), Gérard Roqueplan (CF, 42), Jérémie Rouault (84), Jean-Claude Rouffignac (CA, 51), Patrick Rougier (24), Nadine Rouquie (CM, 31), Andrée Roussel (43), Jeannette Roux (34), René Roux (42), André Roux (34), Laurent Roux (64), Jean-Claude Roy (89), Bernard Ruggeri (63), Christine Ruiz Bauz (31), Christine Ruiz-Bauza (31), Nathalie Rumberger (43), Pierre Ruscassie (BF, 64), Hélène Sabetta (64), Jean-Serge Saint-Avit (64), Laurence Saint-Martin (64), Jean Sainte Croix (CM, 64), Jean Claude Saintis (31), Georges Salar (84), Sandrine Salard (80), Yvon Schiano (64), Etienne Schmitt (FFE), Mathieu Schwander (07), William Schweig (37), Fatima Keira Seabra (37), Charles Segbor (85), René Seiller (CF, 44), Virginie Seville (51), Jacques Sébald (14), Gérard Sigal (51), Marie Josée Sigal (51), Joël Simon (54), Frederic Sinot (51), Christine Sinot (CA, 51), Claudette Siron (42), Jacques Siron (CA, 42), Mauro Soldani (13), Michel Soumet (31), Hervé Souply (CM, 02), Patricia Soussan (59), Gilles Spicher (25), Maurice Suriray (44), Gérard Suzanne (BF, 65), Michèle Suzanne (CF, 65), Colette Swinnen (80), Vivian Tallone (51), Solange Tallone (51), Patrick Tellier (29), Hervé Tessier (CA, 44), Mathias Tessier (91), Catherine Teyssonneyre (43), André Thevenot (31), Dominique Thiercelin (86), Marc Thomas (CM, 51), Marie-Paule Tiersen (44), Gérard Tiersen (44), Annick Timmermans (FFE), Pierre Timsit (31), Virginie Tisserant (13), Cathy Tolila (31), Jacques Tomasi (CF, CM, 31), Michel Toxé (SS, 80), Raymond Vacheron (CF, 43), Franck Vaillant (35), Marilyns Van Daele (adjt, 64), Sylvie Vaugelade (SS, CR, 23), Annie Veillerette (51), Dominique Venera (64), Laurent Vergnes (31), Bernard Verguet (CF, 25), Christian Veronneau (79), Francine Vertz (51), Alain Viau (SS, 44), Yannick Vignone (42), Georges Vila (07), Line Vila (66), Jean-Pierre Vincent (25), René Violle (37), Michel Virollet, Stephane Virto (BF, maire, 64), Edouard Wagneur (44), Michel Warmé (62), Claudie Warther (84), Verger Yannick (44), Martial You (44), Christos Zias (31)...

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Sommaire

I- Où sont passés les « 60 engagements de François Hollande », et l'orientation tracée par le discours du Bourget ?

II- Nous n'avons pas respecté le pacte passé avec nos électeurs : nous en payons le prix

III- Le non-respect de nos engagements a aggravé la crise

IV- Le rôle historique de notre parti n'a jamais été de redistribuer les richesses à l'envers

V- Nous sommes encore loin d'être dans une « économie ouverte » dans laquelle l'Etat ne pourrait rien

VI- Répondre à l'appel des 10 et 11 janvier : vers la République sociale !

VII- Les premières mesures que devrait prendre un gouvernement Rose-Rouge-Vert

VIII- Pour une grande motion unitaire et gagnante de tous les socialistes qui s'opposent à la politique de Manuel Valls

I - OÙ SONT PASSÉS LES « 60 ENGAGEMENTS DE FRANÇOIS HOLLANDE », ET L'ORIENTATION TRACÉE PAR LE DISCOURS DU BOURGET ?

Deux ans après l'élection de François Hollande, le gouvernement de Manuel Valls publiait, le 6 mai 2014, un document intitulé « 60 engagements pour la France –

Deux ans plus tard ». La lecture de ce document de 15 pages est surprenante : presque tous les engagements de François Hollande auraient déjà été tenus ou seraient en très bonne voie de l'être.

Comment, dans ces conditions, expliquer que notre parti ait perdu 155 villes de plus de 9 000 habitants lors des dernières élections municipales, et que nos candidats soient arrivés, avec seulement 13,98 % des suffrages, loin derrière le Front National (24,85 %) et l'UMP (20,80 %), lors des élections européennes ?

• Parmi les « 60 engagements », certains sont tenus ou en voie de l'être

. **24 600 postes ont été créés, dans l'Éducation nationale, en 2013 et 2014.**

Cependant, de nombreux postes ainsi créés sont précaires, près de la moitié ont été affectés à la formation des enseignants (le retour à l'année de stage), et une partie de ces emplois a servi à compenser la croissance du nombre d'élèves.

. **Le mardi 23 avril 2013, l'Assemblée nationale votait solennellement la loi**

autorisant le mariage des couples homosexuels et leur ouvrant le droit à

l'adoption. La France est devenue le 14ème pays du monde à réaliser cette grande avancée démocratique.

• **D'autres engagements, souvent de moindre importance ont été tenus :**

notamment, le plafonnement des frais bancaires, l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, le retour sur les allègements de l'impôt sur la fortune, la retraite à 60 ans pour ceux ayant cotisé la totalité de leurs annuités, la « loi Florange », le retrait des troupes françaises d'Afghanistan...

• Les engagements qui n'ont pas été tenus ou ne sont pas en voie de l'être

Leur liste exigerait beaucoup d'espace. Force est de se limiter aux principaux.

Le 7ème engagement visait la séparation des activités spéculatives des banques de celles qui sont utiles à l'investissement.

C'est sans doute l'une des décisions les plus graves. Aucune leçon de la crise bancaire de 2007-2008 n'a été tirée, alors que les activités spéculatives des banques avaient amené l'économie mondiale au bord du gouffre.

La loi du 26 juillet 2013 ne sépare rien du tout. Cette loi a été écrite sous la dictée du lobby bancaire. Moins de 1,5 % de l'activité totale des banques sera cantonné dans des filiales spécifiques. Gaël Giraud, chercheur au CNRS et à l'École d'Économie de Paris, précisait pourtant ce qu'il en était des activités des banques utiles à l'économie » : « *Aujourd'hui, sur 8 000 milliards de total de bilan bancaire français, seuls 10 % servent au financement des entreprises. Et 12 % au financement des ménages. Le reste ce sont des opérations de marché* ».

Le 9ème engagement de François Hollande voulait « revenir sur les cadeaux fiscaux et les niches fiscales accordées aux grandes entreprises ».

Il n'en a rien été, bien au contraire. La « niche Copé » a été quelque peu réduite. Mais, d'autres niches fiscales, des grandes sociétés, n'ont pas été remises en question. Elles représentent des manques à gagner d'une toute autre ampleur pour les finances publiques. Selon le rapport de l'UMP Gilles Carrez devant l'Assemblée Nationale, le 30 juin 2010, les deux principales s'élevaient à 52 milliards d'euros : 34 milliards d'euros pour le « régime des sociétés mères-filiales » ; 18 milliards d'euros pour le « régime d'intégration fiscale ».

Pire, le « pacte de compétitivité » a ajouté une niche fiscale de 20 milliards d'euros au bénéficiaire du patronat, et le « pacte de responsabilité » crée une autre niche sociale (exonération des cotisations sociales patronales) de 21 milliards d'euros

supplémentaires. Au total, 41 milliards d'euros au profit, avant tout, des grandes entreprises.

Le 11ème engagement : renégocier le traité de 2011, le TSCG

Le traité rédigé par Merkel et Sarkozy a été adopté par le Parlement sans qu'une ligne en soit changée. Le « pacte de croissance » de François Hollande, présenté comme le contrepoids nécessaire au TSCG et qui avait tenu une grande place dans les débats du congrès de Toulouse a, depuis, disparu dans le « triangle des Bermudes ».

Le 13ème engagement visait à proposer une nouvelle politique commerciale pour l'Union européenne.

Il n'en reste que la négociation secrète d'un accord entre l'UE et les Etats-Unis, le « traité transatlantique » ou TAFTA. Cet accord mettrait à mal bon nombre de nos normes sociales, financières, sanitaires, environnementales... L'« exception culturelle » n'est qu'un leurre provisoire destiné à détourner l'attention.

Les Etats seraient dans l'obligation de modifier leurs politiques publiques pour ne pas s'opposer à l'avidité des firmes transnationales. Les pays récalcitrants feraient l'objet de poursuite devant les tribunaux spéciaux, composés de trois avocats d'affaires, pouvant imposer de très lourdes pénalités. Les poursuites pourraient être engagées par les sociétés privées elles-mêmes, dès qu'elles estimeraient que la législation d'un pays pourrait mettre en cause leurs « *futurs profits espérés* ».

Avec un tel traité, jamais les congés payés, les 40 heures, les 35 heures, la Sécurité sociale, les délégués du personnel, les Comités d'entreprise, les Services publics, les conventions collectives, le code du travail, le Smic ou la retraite à 60 ans n'auraient pu voir le jour. C'est bien sûr le principal objectif de ce traité.

Le 14ème engagement : la grande réforme fiscale

Elle n'a jamais vu le jour. L'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) restera toujours aussi peu progressif. L'impôt sur les Sociétés est encore plus truffé de niches fiscales. La TVA, que notre parti a toujours considéré comme l'impôt le plus injuste, puisque son taux est identique pour le PDG et celui qui est sous le seuil de pauvreté, a augmenté en décembre 2013.

L'IRPP sera limité à 5 tranches d'imposition (contre 13 en 1986) au 1er janvier 2015, avec la disparition de la tranche d'imposition à 75 %. En septembre 2014, Manuel Valls a fait adopter la suppression partielle de la 1ère tranche, mais cette mesure, qui avait pour principal objet de réparer la non revalorisation des tranches d'imposition en fonction de l'inflation depuis 2011, n'a rien à voir avec la « grande réforme fiscale » à laquelle s'était engagé François Hollande. Deux chiffres permettent de le constater : la suppression partielle de la 1ère tranche coûtera 3,3 milliards d'euros à l'Etat mais l'augmentation du taux de TVA, adoptée en décembre 2013, coûte 6,6 milliards d'euros par an aux contribuables, les plus modestes étant proportionnellement les plus taxés.

Les engagements 33 et 34 déclaraient la guerre au chômage.

La politique d'austérité et de concessions aux exigences du Medef a entraîné une augmentation de plus de 500 000 chômeurs (catégorie A...) depuis notre arrivée au pouvoir. L'inversion de la courbe du chômage annoncée pour 2013 n'a eu lieu ni cette année-là, ni en 2014.

Les engagements 41, 42 et 43 visaient à faire de la France « la nation de l'excellence environnementale »

Le projet de loi « sur la transition énergétique » adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le 14 octobre, apporte plusieurs avancées : l'obligation d'améliorer la performance énergétique des logements, la création d'un « chèque-énergie » pour les ménages modestes, l'impossibilité, pour les fournisseurs d'électricité et de gaz, d'exiger le rattrapage de leurs factures, au-delà d'un an... L'appellation de cette loi est, cependant, très largement exagérée. Cette loi n'est pas, loin de là, à la hauteur de la menace climatique. L'écotaxe est abandonnée. La

fermeture de Fessenheim ne figure pas dans le projet de loi. La possibilité de forer des gaz de schiste n'est pas interdite, seule la fracturation hydraulique est proscrite. De nombreuses mesures sont renvoyées au-delà du quinquennat, ce qui n'engage donc à rien : division par deux de la consommation d'énergie d'ici 2050, avec une étape intermédiaire en 2030 ; recyclage de 60 % des déchets en 2025.

Le 48ème engagement affirmait la nécessité d'augmenter les pouvoirs d'initiative et de contrôle du Parlement

C'est l'inverse qui s'est produit. La Constitution de la Vème République (ce « coup d'Etat permanent » selon François Mitterrand) continue à être appliquée à la lettre. Le gouvernement exerce une pression constante sur les parlementaires pour qu'ils votent ses projets de loi. C'est François Hollande, seul, dans la pire tradition gaullienne, sans discussion préalable au Parlement, qui a décidé, à deux reprises, de l'entrée en guerre de notre pays.

D'autres engagements importants n'ont pas non plus été tenus et ne sont pas en voie de l'être

Notamment, la défense du statut public des entreprises détenues majoritairement par l'Etat (mise en concurrence de la SNCF avec le secteur privé, privatisation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, privatisation des barrages hydroélectriques...) ; l'encadrement des loyers ; le coup d'arrêt à la RGPP ; la sécurisation de l'accès aux soins (malgré le progrès que constituerait le tiers payant, les fermetures d'hôpitaux, de lits et de services continuent), la lutte contre la précarité ; la lutte contre le « délit de faciès » ; le vote des étrangers extracommunautaires aux élections locales ; la fin de la « Françafrique »...

• Pire, des mesures particulièrement néfastes qui n'avaient pas été prévues dans les « 60 engagements » ont été mises en place

Le pacte de compétitivité

Entre le gouvernement et un patronat qui ne s'engage à strictement aucune contrepartie, il ne s'agit pas d'un « pacte », mais d'un pari sur la volonté du patronat d'investir et de créer des emplois, plutôt que de spéculer et de distribuer des dividendes. 20 milliards d'euros par an seront distribués au patronat, sous forme de crédit d'impôt.

Le salariat paiera l'addition, d'abord, en subissant une augmentation de la TVA (6,6 milliards d'euros). Ensuite, avec une réduction de plus 10 milliards des dépenses publiques qui touchera surtout les plus démunis, ceux qui ne peuvent pas payer des services privés, que ce soit les transports, les assurances santé complémentaires, les activités récréatives, sportives, culturelles de leurs enfants...

La loi Sapin du 14 juin 2013, transcription de l'Accord national interprofessionnel (ANI)

Cette loi est une fidèle application de la célèbre recette du pâté d'alouette : une alouette de sécurisation, un cheval de flexibilité. Et encore les traces de l'alouette sont-elles difficiles à découvrir, deux ans après, le Patronat se refusant, par exemple à appliquer les 24 heures de travail hebdomadaire pour les personnes à temps partiels, essentiellement des femmes.

Cette loi sécurise les licenciements, non les emplois, en « libérant » le patronat de nombreuses obligations légales, et rend possible une flexibilité du travail que la loi interdisait auparavant : baisse des salaires, mobilité géographique ou professionnelle obligatoire sous peine de licenciements, variation du temps de travail lorsque l'entreprise « connaît des difficultés conjoncturelles »...

La contre-réforme des retraites

Qui aurait pu penser que le Premier ministre, membre d'un parti dont les militants

s'étaient retrouvés au coude-à-coude avec huit millions de salariés qui manifestaient contre les projets de contre-réforme de nos retraites par la droite en 2003 et 2010, ferait voter une loi entérinant tous les reculs de la droite (retraite à 62 ans et âge-butoir à 67 ans) et les amplifierait ? C'est pourtant ce qui s'est produit. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a imposé une nouvelle augmentation de 6 trimestres de la durée de cotisation.

Le Medef peut se frotter les mains : les cotisations patronales n'augmentent pas et les fonds de pension taillent des croupières à la retraite par répartition pour le plus grand profit de la « bancassurance ».

Le « Pacte de responsabilité »

Le pacte de responsabilité accorde, chaque année, 21 milliards d'euros d'exonération de cotisation sociale supplémentaires au patronat sans qu'il s'engage, là encore, à la moindre contrepartie en termes d'emplois ou de salaires. A ce cadeau au patronat, Manuel Valls a ajouté un plan d'austérité de 50 milliards de restriction budgétaire (en trois ans) pour satisfaire aux exigences de la Commission européenne. Ces restrictions se feront au détriment des salariés, des chômeurs, de ceux qui perçoivent des prestations sociales et qui n'ont pas les moyens de se payer des services privés.

La « nouvelle étape de la décentralisation »

C'était le 54ème engagement de François Hollande, mais c'est un « jeu de Monopoly » qui s'est mis en place sans qu'aucun principe pouvant servir de fil conducteur à cette réforme territoriale n'ait, au préalable, été défini. Le seul principe était, en fait, de satisfaire aux exigences de la Commission européenne.

Les attaques incessantes contre le droit du travail

L'amnistie de syndicalistes a été repoussée, l'indépendance de l'Inspection du travail est bafouée, la médecine du travail démantelée, les élections prud'homales sont supprimées, les seuils sociaux des entreprises, les CHSCT sont dans le collimateur... Le blocage du Smic et le gel de la valeur du point dans la Fonction publique. Le SMIC n'a reçu aucun coup de pouce, à l'exception de celui de 0,6 % (le prix d'une baguette de pain par semaine !) en juillet 2012, sous prétexte de « baisser le coût du travail » alors que celui du capital (les dividendes versés aux actionnaires augmentent de 30 % en 2014) n'est jamais pris en considération. La valeur du point continue à être gelée dans la Fonction publique. Dans les deux cas, c'est la politique de Nicolas Sarkozy qui perdure.

Quant au **61ème engagement de François Hollande**, celui qui figurait sur la couverture de la petite brochure que nous avons tous distribuée, « **Le changement, c'est maintenant** », il est passé à la trappe ! Nos électeurs n'en ont pas vu la couleur et nous le font payer.

- Le projet de loi Macron

La loi Sapin du 14 juin 2013, devait, en assouplissant les licenciements, « sécuriser l'emploi » : depuis le vote de cette loi, 230 000 personnes de plus se sont retrouvées au chômage, pour la seule catégorie A. Le projet de loi Macron propose d'assouplir encore plus les licenciements : cela fera encore plus de chômeurs.

La DARES estime que le seul travail du dimanche supprimerait, au total, 30 000 emplois. Les pertes seraient importantes dans les petits commerces, ouverts le dimanche car ils n'emploient pas de salariés. Elles seraient sensibles, également, dans d'autres magasins car (contrairement à ce que semble croire Emmanuel Macron), les budgets des clients ne sont pas extensibles et les sommes dépensées le dimanche ne le seraient pas le lundi.

La déréglementation frappe tout, le contrat de travail (un salarié pourra renoncer aux protections que lui accorde le droit du travail !), l'inspection du travail, la médecine du travail, la justice du travail, la protection contre les licenciements, le droit pénal du travail, les institutions représentatives du personnel, et même le bulletin de paie qui

deviendra opaque.

Ce projet s'en prend, aussi, à toutes les professions de droit, avocats, avoués, notaires, huissiers, greffiers, afin de les soumettre aux « firmes » juridiques anglo-saxonnes qui s'empareront ainsi du traitement des successions et des ventes d'immeubles. Alors qu'il aurait fallu les transformer, pour certains d'entre eux, en service public et, de toute façon, contrôler leurs actes et leurs coûts, elles vont, au contraire, être éclatées et davantage soumises aux multinationales juridiques. Devant le tollé soulevé par un amendement sur le « secret des affaires » qui consacrait la primauté des droits des actionnaires sur ceux des salariés, des « lanceurs d'alerte » et des journalistes, le gouvernement de Manuel Valls a reculé. Il a, malheureusement annoncé qu'un projet de loi sur ce « secret des affaires », serait présenté au Parlement.

- « **Mon ennemi, c'est le monde de la Finance** » est devenu « **notre amie, c'est la Finance...** »

Le discours du Bourget où François Hollande affirmait « *Mon ennemie, c'est le monde de la Finance !* » avait été le tournant de sa campagne et lui avait permis de l'emporter.

La Finance n'a, pourtant, vraiment pas eu à se plaindre des deux gouvernements de gauche successifs depuis juin 2012.

La loi bancaire n'a été qu'un simulacre, laissant intact toutes les capacités de nuisance de la Finance qui sont immenses, puisque le total des bilans des principales banques françaises s'élève à 8 000 milliards d'euros, soit 4 fois le PIB de la France ! Le gouvernement de Manuel Valls a mené un lobbying intensif pour vider de son contenu la taxe européenne sur les transactions financières.

En juillet 2014, Michel Sapin prenait le contrepied du discours du Bourget en déclarant « *Notre amie, c'est la Finance, la bonne finance* ». Mais la « bonne finance », celle qui finance les investissements aux entreprises et aux ménages ne pèse pas bien lourd à côté de la mauvaise : 22 % du total du bilan des banques françaises contre 78 % consacrés à la spéculation. Et, surtout, il est impossible de séparer véritablement la bonne finance de l'autre. La mauvaise finance risque à tout moment de déclencher une nouvelle crise bancaire et de chasser la bonne, comme en 2008, lorsque les banques ne prêtaient plus à l'économie et n'osaient même plus se faire crédit entre elles.

II - NOUS N'AVONS PAS RESPECTÉ LE PACTE PASSÉ AVEC NOS ÉLECTEURS : NOUS EN PAYONS LE PRIX

Le pire est que la direction de notre parti s'accoutume à la défaite qui devient la routine. Après la pluie viendra le soleil ; plus dure est la défaite, plus éclatante sera la victoire ! Car rien n'est automatique. Le penser, c'est oublier la chute vertigineuse du Parti socialiste grec (le PASOK), ou les 5 % de Gaston Defferre en 1969. C'est oublier, aussi, l'existence du Front National qui fait que l'alternance entre la gauche et la droite n'a plus rien d'assurée.

Ce n'est pas la « droitisation » de la société française qui explique les derniers scrutins : car les progrès de l'UMP et du FN se font en pourcentage et non en voix. Nos électeurs ne vont pas voter ailleurs mais s'abstiennent massivement parce que le parti pour qui ils ont voté fait une politique libérale aux antipodes de ses engagements électoraux.

Notre gouvernement devrait arrêter de se plaindre des résultats des politiques d'austérité et de réformes structurelles menées depuis deux ans et demi, tout en annonçant qu'il n'y a pas d'autre solution que de les accélérer.

- En 2012, nous avons tout

Nous avons la majorité des sièges au Sénat ; François Hollande était élu Président de la République ; nous détenons la majorité absolue à l'Assemblée nationale ; nous dirigeons 21 régions métropolitaines sur 22 ; la majorité des communes de plus de 9 000 habitants et 60 % des conseils généraux.

Nous l'avons dit et répété lors du congrès de Toulouse, fin 2012 : si notre gouvernement ne change pas de politique, nous irons droit dans le mur ! C'est malheureusement ce qui s'est produit. Election après élection, nous perdons ce que nous avons durement conquis.

- La déroute des municipales

Nous avons perdu 10 villes de plus de 100 000 habitants, 40 de 30 000 à 100 000 habitants et 105 comptant entre 9 000 et 30 000 habitants.

L'abstention du peuple de gauche a été considérable. Nous avons, pour la première fois, perdu de très nombreuses villes dans le cadre de « triangulaires », voire de « quadrangulaires ». Le Front National a gagné 11 municipalités.

La responsabilité de cette déroute incombe avant tout à la politique menée par notre gouvernement. Jean-Marc Ayrault l'a d'ailleurs reconnu : « C'est une défaite pour le gouvernement. J'y prends toute ma part. Ces élections ont été marquées par la désaffection significative de celles et ceux qui nous ont fait confiance en mai et juin »

Aucune leçon n'a été tirée de la déroute des Municipales. Au contraire, la politique annoncée par Manuel Valls, dès sa nomination, aggravait celle qui avait été menée par Jean-Marc Ayrault.

- La catastrophe des Européennes

Avec 75 % d'abstentions, notre parti n'est arrivé qu'en 3ème position, avec 13,98 % des voix, derrière le Front National qui caracole en tête avec 24,85 % des voix, et derrière l'UMP (20,8 %). Nos candidats font près de deux fois moins de voix que le FN !

Les sympathisants de droite et d'extrême-droite qui appréciaient la posture autoritaire de l'ancien ministre de l'Intérieur n'en ont pas moins voté pour l'UMP ou le FN. Quant aux électeurs de François Hollande en 2012, découragés par l'aggravation de la politique néolibérale annoncée par Manuel Valls, ils se sont abstenus en masse. A peine l'élection terminée, nous avons renoncé une fois encore aux engagements que nous venions de prendre. Loin d'opposer la gauche européenne à la droite européenne, dès le lendemain de l'élection, le PSE a appelé à élire le candidat de la droite, Jean-Claude Juncker, à la présidence de la Commission. Pourtant la droite européenne (PPE, ADLE) ne comptait que 286 députés alors que la gauche en totalisait (PSE, Verts, GUE) 294. Difficile, après cette union des socialistes et de la droite au Parlement européen, de contrer le thème favori du FN : l'« UMPS ».

- La suite ne s'annonce guère mieux, sans changement de cap radical de la politique gouvernementale

L'abstention est massive à gauche, tellement le désarroi et la colère sont grands contre la politique menée par Manuel Valls et la façon dont nous foulons aux pieds nos engagements électoraux. Le FN commence même récupérer des voix d'électeurs qui, auparavant, votaient à gauche. Si nous ne changeons pas de politique pour renouer avec l'orientation du discours de François Hollande au Bourget, nous ne pourrions que continuer à enchaîner défaite sur défaite.

Sans changement de cap, la déroute risque d'être aussi sévère aux élections départementales et aux régionales qu'aux municipales. Quant à la Présidentielle, le risque existe, malheureusement, que notre candidat ne figure pas au second tour, laissant face-à-face le candidat de la droite et celui de l'extrême droite. Aux législatives de 1993, nous avons perdu 206 députés sur les 258 élus en 1988. Le rejet que suscitait alors notre parti était bien moindre que celui qu'il suscite

aujourd'hui.

- Silence dans les rangs !

L'explication de nos défaites successives par le « manque de discipline » dans nos rangs n'a aucune consistance. Quand le chauffeur fonce droit dans le mur, le mieux n'est certainement pas de se taire mais d'exiger, fermement, qu'il change de direction.

Fin décembre 2014, Emmanuel Macron annonçait que « *protéger les entreprises et les jobs existants serait une erreur* », François Rebsamen qu'« *il sera difficile de ne pas augmenter la durée de cotisation pour les retraites* », Michel Sapin suppliait le patronat de ne pas augmenter les salaires et Manuel Valls déclarait que « *trois années de sacrifice* » ne suffiront pas pour renforcer « *la compétitivité des entreprises* ». Sans doute voulaient-ils souhaiter une bonne et heureuse année 2015 à nos candidats aux élections départementales ?

III - LE NON-RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS A AGGRAVÉ LA CRISE

Jean-Marc Ayrault justifiait la politique de son gouvernement par la situation laissée par dix ans de pouvoir de la droite. Près de trois ans après l'arrivée au pouvoir de la gauche, cet argument a fait long feu, et c'est maintenant la crise économique qui devient la principale justification de la politique de Manuel Valls. Cette crise, cependant, ne tombe pas du ciel : c'est le non respect de nos engagements qui l'entretient et l'aggrave.

Le TSCG, tout d'abord, n'a pas été renégocié et le gouvernement a cherché à réduire le déficit public à marche forcée, alors que la reprise économique restait des plus chaotiques. On a, ensuite, infligé au salariat de notre pays (93 % de la population active) les « réformes structurelles » exigées par la Commission européenne.

Sous pression de celle-ci et du Medef, la politique d'austérité et les « réformes structurelles » n'ont cessé d'approfondir, sous prétexte de les faire reculer, les quatre crises que nous subissons :

- **La crise sociale**, avec près de 6 millions de chômeurs (toutes catégories), la montée de la pauvreté (8,5 millions de personnes dont 20 % d'enfants) et la généralisation progressive de la précarité : 84 % des embauches se font maintenant en CDD. La moitié des contrats à durée déterminée ont une durée inférieure à dix jours, un quart des CDD signés en 2013 ne dépassent même pas deux jours, selon la Dares. Les 350 000 emplois soi-disant « non pourvus » sont du même acabit.
- **La crise économique**, avec l'étouffement de la reprise attendue.
- **La crise financière**, avec une dette qui s'approche maintenant des 100 % du PIB (95,2 %) et un déficit public qui ne diminue pas.
- **La crise environnementale**, avec une action beaucoup trop inefficace devant la violence croissante des intempéries et le changement climatique.

• La crise est mondiale, mais c'est la zone euro qui s'en tire le plus mal

La crise économique de l'Union européenne, comme celle de la zone euro, s'inscrit dans une crise globale de l'économie néolibérale dont la crise financière de 2007-2008 a été à la fois un révélateur et un accélérateur. Partout, la reprise est lente, chaotique, mais c'est la zone euro qui est la plus à la traîne, du fait de sa politique d'austérité généralisée. En 2008, elle comptait 3,6 millions d'emplois de plus que les Etats-Unis ; elle en a désormais 2,4 millions de moins. En 2014, le PIB de la zone euro n'avait toujours pas rattrapé son niveau d'avant la crise alors que le PIB des Etats-Unis excédait de 10 % celui de 2008.

L'objectif de transformer 19 pays de la zone euro en autant d'« Alleagnes » n'a aucun sens dans une zone où plus de 60 % du commerce extérieur des pays de

cette zone se réalisent au sein de cet espace. L'excédent commercial allemand, tant vanté, n'est que la contrepartie du déficit commercial de la France, de l'Italie, de l'Espagne... L'Allemagne, elle-même, commence à payer le prix de cette aberration.

• **Le salut devait venir des pays « émergents »**

Le salut devait venir des pays « émergents » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud...) et de la consommation de leurs « classes moyennes » qui ne « cessaient de s'étendre ». Il suffisait pour cela de baisser le « coût du travail » dans l'Union européenne. Ce calcul à courte vue était erroné. La faiblesse de la croissance dans les pays du Nord, particulièrement en Europe, freine maintenant les exportations et la croissance des pays émergents, très dépendante de leur commerce extérieur. Un cercle vicieux s'enclenche : leur croissance diminuant, les pays émergents importent moins de produits et de services venus des pays de l'Union européenne. Du coup, l'Allemagne, par exemple, exporte moins de machines-outils en Chine...

La crise du rouble porte un coup sérieux à l'économie Russe et, d'ores-et-déjà, de nombreuses entreprises françaises pâtissent de cette crise : les banques (en particulier la Société Générale), Total, Renault, Danone, Lejaby, Tarkett...

• **La déflation menace**

La déflation, une catastrophe économique qui casserait encore plus l'investissement et la consommation en amenant investisseurs et consommateurs à anticiper la baisse des prix et donc à différer leurs financements et leurs achats, devient de plus en plus menaçante. L'économie des années 1920 et 1930, comme celle du Japon depuis 20 ans indiquent pourtant à quel point il est difficile de se sortir d'un tel marasme. Deux moteurs alimentent ce risque de déflation. Le premier est la politique d'austérité menée, en même temps qui plus est, par tous les Etats de la zone euro ; le second la politique de réformes structurelles dont l'objectif est la baisse du coût du travail. Cette dernière politique se refuse à prendre en compte le fait que les salaires ne sont pas seulement un « coût » mais aussi un revenu. Les carnets de commande des entreprises peinent à se remplir.

• **Le risque d'une crise systémique est plus que jamais présent**

Après la crise de 2007-2008, le tocsin s'était mis à sonner à toute volée sur toute la planète. Les G20, G8, G7 se réunissaient à la queue-leu-leu et affirmaient qu'il fallait immédiatement réguler l'économie et, avant tout, la Finance qui venait de mener l'économie mondiale au bord du gouffre. Ce tintamarre n'a pas duré très longtemps. Très vite, les lobbies bancaires et les multinationales ont mis fin à toutes les tentatives de régulation et imposé le retour au « business as usual ». Rien de fondamental n'a changé, bien au contraire.

Les banques qui étaient « trop grosses pour faire faillite » et pour lesquelles l'Union européenne avait, à elle seule, mobilisé 1 146 milliards d'euros entre 2008 et 2011, et 1 018 milliards de crédit entre novembre 2011 et février 2012, sont encore plus « grosses » aujourd'hui. La régulation qui devait frapper la Finance a aussi peu de consistance que la loi bancaire française ou que la taxe européenne sur les transactions financières. La « banque de l'ombre » n'a cessé de prospérer pour contourner toutes les tentatives de régulation, notamment celles prévues par les accords de « Bâle III ».

Faute de débouchés, les dividendes se refusent à prendre le chemin de l'investissement productif mais continuent allégrement (comme avant la crise de 2007-2008) de gonfler les bulles spéculatives qui finiront, forcément, par éclater. La distribution de dividendes a été, en France, encouragée par l'absence de contrepartie en termes d'emplois et d'investissements aux « pactes de compétitivité et de responsabilité ».

Tous les ingrédients d'une nouvelle crise financière se rassemblent de nouveau. Tout se passe comme si l'on avait recommencé à construire une nouvelle centrale nucléaire sur le site de Fukushima sans même avoir cherché à arrêter la fusion du cœur des anciens réacteurs.

IV- LE RÔLE HISTORIQUE DE NOTRE PARTI N'A JAMAIS ÉTÉ DE REDISTRIBUER LES RICHESSES À L'ENVERS

Pierre Joxe, ministre à plusieurs reprises de François Mitterrand, longtemps membre du Conseil constitutionnel et ancien Président de la Cour des Comptes, déclarait le 19 décembre dernier : « *La démocratie libérale n'aime pas le droit social, et la France a progressé dans la voie du droit social avec Jaurès, Clemenceau – qui a créé le ministère du travail et les assurances sociales –, le Front populaire... C'est une construction continue qui va dans le sens d'un progrès. Aujourd'hui, on est à contre-emploi de notre histoire. Cette phase éberlue n'importe qui. La gauche n'a pas été élue pour faire une politique aussi surprenante ...* »

• Il y a « réformes » et « réformes »

Le leitmotiv du gouvernement de Manuel Valls, c'est « la réforme ». Sans « réformes » pas de salut, ce n'est même plus discutable ! Comme le clamait Margaret Thatcher : il n'y a pas d'autre choix : TINA ! « *There is no alternative !* »

Mais ce terme de « réforme » a complètement changé de sens, et nos « réformateurs » jouent à plein sur cette ambiguïté, avec l'appui des principaux médias.

Historiquement, les réformes prônées par les Sociaux-démocrates (au vrai sens du terme) avaient pour objectif de parvenir progressivement au Socialisme grâce à leur accumulation. Ces réformes se traduisaient par l'accumulation de droits nouveaux pour les salariés, traçaient un chemin vers l'égalité des droits pour tous et visaient à modifier la répartition des richesses au profit du salariat et aux dépens du patronat et des rentiers.

Aujourd'hui, les « réformes » de Manuel Valls signifient une redistribution des richesses à l'envers : du salariat, des chômeurs, des précaires et des plus pauvres vers les actionnaires et les rentiers, au moyen du blocage du Smic et des allocations, comme de la diminution des dépenses publiques frappant avant tout les plus fragiles d'entre nous. Le prétexte avancé est de rendre les entreprises françaises plus « compétitives » sans, pour autant, se soucier des dividendes distribués aux actionnaires.

• Le rôle particulièrement néfaste des « réformes structurelles »

Même le FMI de Christine Lagarde et, dans une moindre mesure, Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne (BCE), estiment maintenant que la politique d'austérité imposée par le TSCG met en danger la croissance européenne, et par là-même la croissance mondiale. Tous sont d'accord, cependant, sur un point avec la Commission européenne : il faut des « réformes structurelles ».

Les détenteurs de capitaux ont vu leurs taux de profit légèrement diminuer à la suite de la crise de 2007-2008 qu'ils avaient eux-mêmes provoquée. Ils veulent revenir aux mêmes taux qu'avant la crise, et ne voient qu'une seule solution pour y parvenir : les « réformes structurelles ». Celles-ci signifient, pour la Commission européenne, la BCE ou le FMI, la remise en cause de tous les acquis sociaux du salariat depuis des dizaines d'années.

Leur esprit a été parfaitement résumé par l'ancien vice-président du MEDEF, Denis Kessler : « *Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance* ». Il s'agit de réduire toujours plus l'espace du service public, de limiter de façon drastique la représentation syndicale, de diminuer encore plus la place de la Sécurité sociale (assurance maladie, retraites) au profit des assurances-privées et des fonds de pension. Il s'agit de mettre fin au statut de la Fonction publique, au CDI ou à la nécessité de justifier un licenciement et de déchirer les unes après les autres les feuilles du Code du travail. Il s'agit de diminuer les impôts et les cotisations sociales des entreprises, avant tout des grandes, en prenant prétexte des difficultés des PME alors qu'elles sont étranglées

non par les « charges » mais par les grands groupes. Les PME indépendantes des grands groupes n'emploient, selon l'INSEE, que 2 millions de salariés.

• **Ces « réformes structurelles » sont inacceptables pour quatre raisons.**

En 1er lieu parce qu'elles constituent une attaque sans précédent contre le salariat. Les bas salaires, le chômage et la pauvreté s'étendent. En 2ème lieu, parce qu'elles étouffent la demande à même de relancer la croissance. En 3ème lieu, parce qu'elles augmentent les profits des entreprises qui, faute de débouchés, les utilisent, non à investir et créer des emplois, mais à spéculer. Elles gonflent ainsi de nouvelles bulles financières dont l'éclatement finira par provoquer une nouvelle crise financière et économique, à côté de laquelle celle de 2007-2008 risque fort de faire figure de simple hors d'œuvre. En 4ème lieu parce qu'elles ouvrent un boulevard à l'extrême-droite qui a maintenant, malheureusement, beau jeu de dénoncer l'« UMP » tant la politique de Manuel Valls s'apparente (en l'aggravant sur bien des points) à la politique de Nicolas Sarkozy.

V- NOUS NE SOMMES ENCORE LOIN D'ÊTRE DANS UNE « ÉCONOMIE OUVERTE » DANS LAQUELLE L'ÉTAT NE POURRAIT RIEN

• **L'économie mondiale n'est pas « ouverte ou fermée »**

La situation est beaucoup plus complexe. Si l'économie était « ouverte », sans nuance, pourquoi le gouvernement des Etats-Unis et la Commission européenne voudraient-ils négocier le traité transatlantique ? Pourquoi la libre circulation des personnes dans le monde serait-elle aussi restrictive ? Pourquoi des accords d'échanges sectoriels, tel le projet d'accord entre le Canada et l'UE, seraient-ils négociés ?

• **L'économie mondiale est en voie d'ouverture, mais un Etat comme la France a les moyens d'entraver cette ouverture, afin de protéger sa population**

C'est urgent, alors que sont mis en concurrence des salariés dont les salaires et les niveaux de productivité sont très différents, pour tirer vers le bas tous les acquis sociaux.

Il suffirait qu'un gouvernement Rose-Rouge-Vert dénonce la négociation secrète du TAFTA et refuse, de toute façon, de ratifier le traité qui sortirait de ces négociations pour donner un coup d'arrêt décisif à la mondialisation libérale. Il n'est pas acceptable de brandir comme une réalité incontournable l'ouverture de l'économie mondiale au profit de firmes transnationales tout en facilitant cette ouverture. Ce double langage est insupportable.

• **Pour notre pays, l'Union européenne est un levier essentiel pour limiter les dégâts de la mondialisation libérale en cours**

La dépendance de l'Union et de ses Etats aux marchés financiers n'est pas un élément « naturel », comme la pluie ou le soleil, ainsi que l'affirmait, la main sur le cœur, François Baroin, alors ministre de Nicolas Sarkozy. C'est une réalité entièrement construite. L'article 63 du Traité de l'Union européenne instaure la libre circulation des capitaux, non seulement à l'intérieur de l'Union européenne, mais entre elle et le reste du monde.

Ce qu'un traité a fait, un autre peut le défaire, et l'Union européenne pourrait parfaitement, du fait de son importance pour les marchés financiers, constituer une zone régulée, à l'abri de la spéculation financière. Encore faudrait-il le vouloir et s'en donner les moyens.

• **Il est urgent d'en finir avec le dilemme qui consiste à ne rien faire en attendant tout de l'Union européenne ou à quitter la zone euro**

- Tout attendre de l'UE est une impasse

Il faut, bien évidemment, chercher à modifier les traités qui, aujourd'hui, régissent l'Union européenne au profit de la Finance. Mais, pour y arriver, il n'est pas possible d'attendre, sans agir, l'unanimité des Etats requise pour modifier ces traités. L'Union européenne libérale est particulièrement bien cadenassée, en particulier par le TSCG, ratifié en 2012, et par le traité de Lisbonne adopté en 2008 au congrès de Versailles.

Le Smic européen, l'Europe sociale et démocratique, tels des serpents de mer, font une courte apparition lors de chaque campagne de notre parti pour les élections européennes mais disparaissent aussitôt après, jusqu'à la prochaine élection. François Hollande appelle, aujourd'hui, au secours une Union qu'il a renoncé à changer. Mais ni le plan Juncker, ni la nouvelle politique de « quantitative easing » (QE) de la BCE ne sont une réponse à cet appel.

Le « plan Juncker » se présente comme un plan de relance de l'économie européenne.

Il ne dispose, cependant, en tout et pour tout de 21 milliards d'euros de fonds publics, dont seulement 5 milliards d'argent frais, non encore inscrits au budget européen. Il est présenté comme un plan de relance de 315 milliards d'euros au moyen d'un « effet levier » qui transformerait magiquement 21 milliards en 315 milliards, grâce à l'apport de fonds privés. Après avoir, ainsi, multiplié les euros, Jean-Claude Juncker devrait essayer de marcher sur les eaux... mais en se munissant d'une bouée de sauvetage car ce montage ressemble, à s'y méprendre, à celui du « Pacte de croissance » de François Hollande, en 2012. Il est, comme lui, appelé à disparaître, sans laisser de traces.

La Banque Centrale Européenne met en place un nouveau plan de soutien aux banques.

Après les 1 616 milliards d'euros accordés aux banques européennes, par les Etats de l'Union ; après les 1 018 milliards de prêts accordés par la BCE au taux dérisoire de 1 %, entre décembre 2011 et février 2012, le pactole continuera de couler pour les banques avec le « quantitative easing » (« QE ») de 1 140 milliards d'euros annoncé par Mario Draghi. Pour les banques, c'est Noël à Francfort !

Ce « QE » utilise avec les banques la même méthode que le « pacte de responsabilité » avec les entreprises : rien n'est exigé des banques, une totale confiance leur est faite pour qu'elles choisissent de prêter aux entreprises et aux particuliers les centaines de milliards dont elles vont être arrosées, plutôt que de continuer à gonfler les bulles spéculatives.

Pourtant, en l'absence d'un véritable plan de relance de l'économie européenne, d'une tout autre ampleur que le dérisoire « Plan Juncker », pourquoi les banques choisiraient-elle de prêter aux entreprises alors qu'elles ne savent pas si, demain, ces entreprises, faute de débouchés, dans une économie déprimée, ne feront pas faillite ? Pourquoi les banques choisiraient-elle de faire crédit (auto, logement...) à des particuliers dont elles ne savent pas s'ils auront toujours, demain, un emploi ? Les banques préféreront spéculer, alimenter l'économie casino, gonfler de nouvelles bulles financières et immobilières.

20 %, seulement, des crédits accordés par les Banques centrales nationales seront mutualisés. Ils seront attribués au prorata de leur part au capital social de la BCE : 27 % pour l'Allemagne qui n'en a nul besoin et 3 % pour la Grèce qui en a un besoin urgent !

- Sortir de la zone euro et, a fortiori, de l'UE n'est pas, non plus, une solution

Au contraire. A court terme parce que l'euro est un moyen de nous protéger des dévaluations compétitives qui accompagneraient un retour du franc, exerçant une pression très forte pour diminuer les salaires et les prestations sociales. A plus long terme parce que notre perspective est celle d'une Union européenne démocratique et sociale, et que l'explosion de la zone euro ou de l'UE serait un recul considérable

dans cette voie.

Il faut tout faire pour essayer d'empêcher ce recul, mais espérer pouvoir le faire sans crise politique est illusoire.

Les crises économique, sociale et financière qui minent l'Union plus fortement que d'autres régions du monde, trouveront forcément leur expression sur le plan politique. Mais cette crise politique surgira dans les pires conditions, faisant la part belle au Front National et à l'extrême-droite européenne, si notre Président s'obstine à ne pas vouloir créer un rapport de force politique face à Angela Merkel et à la droite européenne. La France, comme l'affirmait Manuel Valls, est un grand pays, et l'Union ne peut que la respecter. Une Union européenne sans la France est inimaginable et l'Allemagne serait la première à en pâtir. Encore faut-il avoir la volonté de se faire respecter.

• Il est nécessaire de commencer à agir unilatéralement pour dépasser cette contradiction

En refusant d'appliquer les articles des traités européens qui l'empêchent de satisfaire les besoins sociaux de notre population.

Dans cette perspective, le TSCG est le premier verrou à faire sauter. Ce traité sert de moyen de chantage pour imposer les « réformes structurelles » de la Commission européenne.

Les objectifs qu'il fixe sont irréalistes, et d'autant plus que la politique d'austérité et de « réformes structurelles » étouffe la croissance. François Hollande et Manuel Valls ne paraissent plus, d'ailleurs, se souvenir du contenu réel de ce traité. Ils semblent avoir oublié que le TSCG exige la réduction, au rythme de 5 % par an, d'une dette publique supérieure à 60 % du PIB alors que celle de la France est passée de 86 % à 95,2 % de son PIB, entre 2012 et 2014. Ils paraissent avoir oublié que la « règle d'or » fixée par ce traité n'est pas un déficit public de 3 % du PIB, mais un déficit « structurel » de 0,5 %. Le déficit de 3 % n'était qu'une étape qui devait être atteinte fin 2013, l'objectif étant un budget à l'équilibre en 2017, selon le calendrier fixé par la Commission européenne.

Les soi-disant délais accordés par celle-ci, pour réduire notre déficit public, ne font que prendre acte de la réalité. Le TSCG est inappliqué et inapplicable. Notre gouvernement doit refuser de laisser la Commission européenne l'utiliser comme levier pour imposer ses « réformes structurelles ».

L'Allemagne, elle-même, soumet l'approbation du Mécanisme européen de stabilité à l'approbation de la Cour de Karlsruhe. Pourquoi ce qui lui est permis ne le serait-il pas pour notre pays ?

Notre pays doit mettre tout son poids dans la balance pour soutenir la politique du nouveau gouvernement grec

Jean-Christophe Cambadélis affirme « *C'est un raz-de-marée contre l'austérité... Alexis Tsipras va renforcer le camp de ceux qui veulent réorienter la construction européenne et mettre définitivement fin à l'austérité* ». Emmanuel Macron s'aligne sur Angela Merkel qui clame : « *Pas de réformes, pas d'argent !* » alors que ce sont justement les « réformes » exigées par la Troïka qui ont plongé la Grèce dans le marasme et augmenté, de façon aussi vertigineuse, la dette grecque. Ces deux positions sont totalement contradictoires. Notre parti doit choisir et choisir de soutenir Syriza.

La proposition du gouvernement grec de restructurer sa dette en liant son remboursement à la relance de la croissance est la seule réaliste. La stratégie menée par l'Union européenne depuis le début de la crise de la dette publique a fait la preuve de sa dangerosité.

Cette proposition est réaliste pour la Grèce, pour notre pays, pour l'Union européenne. Elle a le soutien de Barak Obama, à qui la stratégie de l'UE inspire de lourdes craintes pour l'économie mondiale et qui déclare : « *La meilleure façon de*

réduire les déficits et de restaurer la solidité fiscale, c'est de faire de la croissance ». Matteo Renzi abonde dans le même sens en affirmant « *Nous voulons déplacer la discussion sur la politique économique, de l'austérité, de la rigueur vers la croissance et l'investissement ».*

Une proposition réaliste pour la Grèce.

La dette grecque n'est pas remboursable. Aucun pays ne pourrait consacrer 6 % de son PIB au service de sa dette, pendant plusieurs dizaines d'années. Surtout pas la Grèce dans la situation où l'a précipitée la politique de la Troïka. Pour le Nobel d'économie Paul Krugman, ce serait « vouloir tirer du sang à une pierre » !

Le ministre des Finances grec Yanis Varoufakis demande « *du temps pour respirer* » et estime, à juste titre, que « *la bonne stratégie pour Sisyphe est d'arrêter de pousser son rocher, pas de monter jusqu'en haut de la colline* ».

Les « plans de sauvetage de la Grèce » n'étaient que des plans de sauvetage des banques. Les 207 milliards d'euros versés soi-disant à la Grèce ont été versés sur un compte spécial (à la demande de Nicolas Sarkozy et d'Angela Merkel). Leur destination essentielle était la Finance : 58 milliards d'euros pour la recapitalisation des banques, 101 milliards versées aux créanciers de l'Etat grec (essentiellement des banques), 35 milliards d'euros de paiement d'intérêts sur les bons du Trésor en 2011 et 2012.

Une Finance qui a, d'ailleurs, su profiter de la crise pour transférer aux institutions européennes et au FMI les titres de la dette publique grecque qu'elle détenait. Un grand classique depuis la crise financière de 2007-2008 !

La politique de la Troïka a provoqué une catastrophe économique et sociale en Grèce : 6 ans de récession et une baisse de 25 % du PIB, un taux de chômage dépassant 26 % ; le licenciement de dizaines de milliers de fonctionnaires ; une chute de 33 % du salaire moyen et de 25 % de la retraite moyenne ; 36 % de la population sous le seuil de pauvreté ; des coupes de 40 % dans les dépenses de santé ; un taux de suicide en augmentation de 46 % ; des dizaines d'entreprises privatisées pour le plus grand profit des firmes transnationales allemandes et françaises, notamment...

Tout cela au nom de la réduction de la dette ! Cette politique est donc un échec complet : la dette de la Grèce s'élevait à 113 % de son PIB en 2009, elle atteint maintenant 176 % de ce PIB !

Une politique réaliste pour notre pays

La politique de l'UE a fait la preuve de sa nocivité. Le gouvernement grec essaie de desserrer l'étreinte de l'austérité et des « réformes structurelles » qui, en France, a mis 500 000 personnes de plus au chômage depuis l'arrivée notre parti au pouvoir. Il donne une nouvelle occasion à François Hollande de tenir les engagements pris en 2012 et de réorienter la politique de l'Union européenne. Avec son poids économique et politique, notre pays a les moyens de faire pencher la balance du bon côté en entraînant d'autres pays européens dont les populations ne supportent plus les politiques imposées par Commission européenne et la droite allemande. La droite, en France, brandit la menace de ce que coûterait la restructuration de la dette grecque à notre pays. Elle est, cependant, bien silencieuse sur le coût autrement plus élevé d'un défaut de la dette grecque si l'Union européenne n'acceptait pas la proposition de Syriza.

Une politique réaliste pour l'UE

Tous les pays européens, même l'Allemagne, pâtissent des politiques d'austérité qui sont en train de plonger l'économie européenne dans la déflation.

La restructuration des dettes publiques des Etats européens, la mise en œuvre d'un véritable plan de relance de plusieurs centaines de milliards d'euros, financé par des fonds publics, ceux d'une BCE délivrée de l'obligation d'appliquer les articles du traité

européen qui lui interdisent de prêter aux Etats, ceux des Etats européens libérés du TSCG, apporteraient le souffle dont l'économie européenne a besoin,

Toutes les armes brandies par la droite européenne, la Commission européenne et la BCE contre la Grèce sont de véritables boomerangs.

Obliger la Grèce à faire défaut de sa dette ouvrirait une crise grave pour l'euro. Les marchés financiers craindraient pour leurs placements et augmenteraient les taux auxquels ils prêtent à l'Italie et à l'Espagne, la 3ème et la 4ème économie de la zone euro.

Obliger la Grèce à sortir de la zone euro (contre la volonté, qui plus est, du gouvernement grec) signifierait que l'adhésion à l'euro n'est pas définitive, comme l'affirme le traité européen. Là encore les marchés financiers auraient toutes les chances de prendre peur et l'écart de taux entre le Sud et le Nord de l'UE augmenterait, mettant en danger l'économie des pays du Sud et déclenchant une nouvelle crise de l'euro. L'Union européenne, elle-même, serait remise en question car la sortie de la Grèce de la zone euro pourrait entraîner d'autres, à commencer par le Royaume-Uni où David Cameron aurait de plus en plus de difficultés à ne pas organiser de référendum sur l'appartenance à l'UE.

Déclencher une crise bancaire en Grèce, au moyen d'un refus de la BCE d'alimenter en liquidités les banques grecques, serait tout aussi risqué. Comme toute crise bancaire, il est difficile de savoir où elle s'arrêterait, malgré le désengagement des banques françaises, allemandes, belges et britanniques du système bancaire grec. Ce serait prendre le risque, au moindre signe d'alerte dans un autre pays européens, que les déposants, déjà échaudés par la crise chypriote, se précipitent pour retirer leurs dépôts des banques.

Accepter la proposition du gouvernement grec aurait aussi un autre mérite, un mérite d'une énorme portée : permettre à la souveraineté populaire d'avoir droit à l'existence dans l'Union européenne. La déclaration de Jean-Claude Juncker « *Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens* » signifie que les élections ne servent plus à rien. C'est une négation de la souveraineté populaire, tout particulièrement en France où 54,6 % des votants avaient rejeté ces traités, lors du référendum de 2005. Il sera toujours possible de se lamenter de la montée de l'Extrême-droite en Europe après lui avoir ouvert un tel boulevard !

• Poser la question de la VIème République

Il changerait immédiatement les relations avec le Parlement, permettant à l' « Exécutif » de mériter son nom et de n'être que celui qui exécute les décisions du Parlement. Il donnerait une toute autre place à l'élection des députés à l'élection proportionnelle. Il ouvrirait la voie à une VIème République, démocratique, sociale et laïque, dans laquelle le Parlement (avec un Sénat remanié) serait le seul maître du choix d'un Premier ministre, seul responsable de la mise en œuvre de la politique décidée par le Parlement.

VI- RÉPONDRE À L'APPEL DES 10 ET 11 JANVIER : VERS LA RÉPUBLIQUE SOCIALE !

4 millions au moins de manifestants les 10 et 11 janvier : cette immense vague citoyenne lançait un appel d'une force et d'une simplicité inouïe : appliquez la devise de la République, « Liberté, égalité, fraternité » !

Seule la gauche, et notre parti en tout premier lieu, peut répondre à cet appel, car nous savons depuis Jean Jaurès, que « la République politique doit aboutir à la République sociale ».

Nous avons que, sans cette « République sociale », qui refuse de laisser l'économie aux seules mains des intérêts privés, libres d'imposer leur loi aux dépens du suffrage universel, la République est fragile. Malheureusement, au lendemain de ces

magnifiques manifestations de 10 et 11 janvier, les déclarations de notre Premier ministre, du Premier secrétaire de notre parti, tendaient à réduire ces gigantesques manifestations à un simple appel à accroître les moyens sécuritaires de lutter contre les réseaux terroristes. Ces moyens, démocratiques, sont évidemment nécessaires, mais les déferlantes du 10 et 11 janvier lançaient un appel bien au-delà de l'horreur qu'inspirent ces crimes épouvantables et de la volonté qu'ils ne puissent plus jamais se reproduire.

Dans son discours du 14 janvier, Jean-Christophe Cambadélis, tournait le dos à la République sociale en déclarant : « *Le débat sur la République doit retrouver sa place première et la question économique doit lui être subordonnée* ». Comme si la République pouvait retrouver sa place première en laissant la Commission européenne étrangler les budgets publics, en cédant aux exigences du Medef de réduire, toujours plus, les droits sociaux qui sont inséparables de notre République !

Comment, sans cette République sociale, répondre à l'aspiration à la liberté et notamment à la liberté d'expression ?

Cette liberté d'expression, il faut la défendre, bien sûr, contre les assassins, mais aussi contre les puissances financières qui possèdent les principaux médias et qui filtrent, en fonction de leurs intérêts, la liberté d'expression. Il faut la défendre contre les dirigeants du service public, aussi, qui n'ont pas hésité à licencier Didier Porte, Stéphane Guillon et à supprimer l'émission de Daniel Mermet.

Comment, sans cette République sociale, répondre à l'aspiration à l'égalité ?

Aller vers la République sociale, c'est mettre fin aux politiques d'austérité et de « réformes structurelles » qui écrasent la société sous le chômage de masse, le travail précaire, la pauvreté. C'est, aussi, établir l'égalité des droits sur tous les territoires, renforcer les moyens de l'Education nationale dans les zones qui en ont le plus besoin, arrêter l'asphyxie des associations, mettre en œuvre un véritable « plan Marshall » pour en finir avec l'abandon des « banlieues » et des « cités ». C'est, enfin, établir l'égalité des droits politiques en permettant aux immigrés de voter aux élections locales.

Comment, sans cette République sociale, répondre à l'aspiration de fraternité exprimée sans relâche tout au long de ces manifestations ?

La fraternité exige une laïcité qui ne soit pas à géométrie variable.

La laïcité organise la neutralité de l'Etat, de ses fonctionnaires, pour que les religions, comme toutes les opinions, puissent s'exprimer dans l'espace public. La loi de 1905 n'a jamais interdit l'expression publique des religions, et ne l'a jamais cantonnée dans la « sphère privée ».

Pour le FN, la laïcité ne s'impose qu'aux religions qui ne sont pas conformes à « nos traditions », comme prétexte pour interdire l'islam dans l'espace public. Cette « laïcité » n'a rien à voir avec celle de Jean Jaurès et d'Aristide Briand, les initiateurs de la loi de 1905, qui instaure une laïcité de tolérance envers les religions et organise leur coexistence entre les divers croyants, les athées et les agnostiques.

La fraternité exige un antiracisme qui ne soit pas à géométrie variable.

L'antiracisme d'Etat doit avoir la même rigueur, qu'il s'agisse de l'antisémitisme, du racisme que subissent les personnes issues de pays hier colonisés ou les Roms. Les actes antisémites ont coûté la vie à de nombreuses personnes, à Toulouse, Bruxelles ou à la supérette Casher de Paris ; en même temps les actes anti-Islam se multiplient, en particulier depuis le 7 janvier.

Une infime minorité prétend agir au nom de l'Islam en assassinant, mais c'est l'ensemble des musulmans que certains somment de s'excuser, de se désolidariser de cette infime minorité. Ce sont les mêmes, d'ailleurs, qui exigeaient, la veille, que l'Islam soit invisible dans l'espace public.

La fraternité exige, comme l'affirme François Hollande, de refuser toute forme d'amalgame !

L'islamophobie doit être dénoncée, sans faiblesse. Elle n'a rien à voir avec le refus du « délit de blasphème ». Elle correspond, malheureusement, à une réalité. Elle est la conséquence de la construction d'un « problème musulman » qui assigne à des individus une identité religieuse qui serait la seule clef de leur rapport au monde ; une construction selon laquelle les musulmans constitueraient un groupe homogène, alors qu'ils composent un groupe hétérogène, aussi bien par leurs origines, que socialement, politiquement et même sur le plan de leurs croyances religieuses. Ce processus, combiné avec un racisme plus « classique », débouche sur de multiples formes de violences symboliques (discriminations) et physiques (agressions).

Robert Badinter avait raison d'attirer l'attention sur « *le piège politique que nous tendent les terroristes (...) Ils espèrent que la colère et l'indignation qui emportent la nation trouvera chez certains son expression dans un rejet et une hostilité à l'égard de tous les musulmans de France. Ainsi se creuserait le fossé qu'ils rêvent d'ouvrir entre les musulmans et les autres citoyens.* »

La fraternité, c'est aussi le refus de la « guerre des civilisations »

La fraternité, c'est le refus d'opposer l'Islam au reste du monde, d'assimiler les 1,6 milliards de musulmans dans le monde aux fanatiques de l'Etat islamique ou d'Al Qaida.

La fraternité, c'est le refus de nous retrouver engagés dans des guerres qui, faute de vision politique, ne font que renforcer les Djihadistes ou les Talibans. L'intervention occidentale en Lybie, en 2011, a débouché sur le chaos et une profusion d'armes pour les Djihadistes. Les interventions de Georges W. Bush et de ses alliés en Afghanistan, en 2001 ou en Irak, en 2003, ont fait des centaines de milliers de morts et mis en place de régimes corrompus, haïs par une bonne partie de leur population, ouvrant ainsi un boulevard aux Talibans (longtemps armés et utilisés par les Etats-Unis) et à l'« Etat islamique ».

Aller vers la République sociale, c'est le meilleur moyen de répondre au risque terroriste.

En s'attaquant au terreau dont il se nourrit : chômage, abandon des « banlieues » et des « cités », discrimination, stigmatisation, islamophobie...

VII - LES PREMIÈRES MESURES QUE DEVRAIT PRENDRE UN GOUVERNEMENT ROSE-ROUGE-VERT

L'alternative est simple : soit une victoire écrasante de la droite, voire de l'extrême-droite si la crise multiforme s'accroît, soit un gouvernement Rose-Rouge-Vert répondant aux besoins sociaux des habitants de notre pays et renouant avec l'électorat de gauche.

Les « 60 engagements » étaient pertinents en 2012 et le « projet socialiste » en 2011. Ils n'ont, malheureusement, pas été appliqués et même s'ils restent une référence importante pour la politique que devrait mener un gouvernement de gauche, ils ne sont plus suffisants aujourd'hui car la politique menée n'a cessé d'aggraver la situation laissée par Nicolas Sarkozy. Ce sont des mesures d'une autre ampleur qui devront être adoptées par un gouvernement Rose-Rouge-Vert, réalisant l'unité de toute la gauche et s'appuyant sur la majorité de gauche de l'Assemblée Nationale.

1) Deux mesures pour se donner les moyens d'une autre politique

• Une vraie réforme fiscale

La grande réforme fiscale promise par François Hollande n'a toujours pas vu le jour.

Elle ne saurait se contenter d'une réforme de l'impôt sur le revenu même si cette réforme est importante.

Elle devrait, d'abord, annuler l'augmentation de la TVA de décembre 2012, prendre des mesures exceptionnelles pour taxer les dividendes qui n'ont cessé de croître.

Elle devrait s'accompagner d'une lutte sans merci contre la fraude et l'« optimisation fiscale » qui coûte chaque année 80 milliards d'euros à l'Etat.

Elle devrait, ensuite, s'occuper activement de l'impôt sur les sociétés. En revenant, tout d'abord, comme l'affirmait le 9ème engagement de François Hollande sur « *les cadeaux fiscaux et les niches fiscales accordées aux grandes entreprises* » dans le cadre de l'impôt sur les sociétés, près de 100 milliards d'euros par an, en intégrant les 21 milliards du « pacte de compétitivité ». En fixant un taux d'imposition plus élevés pour les grosses sociétés que pour les moyennes, petites et très petites entreprises, réellement indépendantes des grands groupes.

Une vraie réforme fiscale devrait, enfin, instaurer un impôt sur le revenu réellement progressif, en revenant aux 13 tranches d'imposition (de plus de 5 % à plus de 65 %) que la droite avait progressivement ramenées à cinq et qui sont, à nouveau, depuis 1er janvier 2015, cinq, avec la suppression de la tranche à 75 %.

• **Une vraie loi bancaire**

Une nouvelle loi est nécessaire pour séparer de façon drastique les activités des banques. D'un côté les banques spéculatives (78 % du total des bilans des banques aujourd'hui), de l'autre les banques de financement des ménages et des entreprises. Les banques spéculatives pourront alors faire faillite, sans faire courir de risque majeur à l'ensemble de l'économie.

Le total du bilan de BPI France, la Banque publique d'investissement, créée en décembre 2012, atteint 54 milliards d'euros, soit 2,7 % du PIB français. Tout est dit. Le total du bilan de la 1ère banque française (BNP-Paribas) atteint 2 000 milliards d'euros (100 % du PIB de notre pays). La puissance financière de la Banque publique d'investissement devrait immédiatement être multipliée par 10 pour pouvoir lui permettre de jouer son rôle de bras armé d'un Etat stratège.

2) Redistribuer les richesses, maintenant !

• **Augmenter les salaires et les minima sociaux, hausser le SMIC de 10 % !**

Alors que la déflation guette, que l'électorat socialiste et de gauche déserte les urnes, il est urgent d'inverser la tendance. L'Etat doit donner l'exemple en augmentant le point d'indice dans la Fonction publique. L'autre signe fort sera d'augmenter d'un euro le smic horaire ou de 10% le Smic mensuel (une hausse de 150 euros par mois). Le « projet socialiste » de 2011, que nous avons tous voté, affirmait : « *Le Smic constitue un levier à court terme pour améliorer les conditions de vie des plus modestes et stimuler la consommation. La revalorisation de son pouvoir d'achat sera engagée après des années d'abandon par la droite* ».

Ce sera un formidable encouragement aux négociations annuelles obligatoires dans les entreprises privées et les branches pour augmenter les salaires. Cela permettra, enfin, de relancer la demande pour en finir avec la stagnation qui détruit des emplois. Cette hausse du Smic devra s'accompagner du plafonnement, à 20 Smic, des salaires les plus élevés.

Alors que la France n'a jamais été plus riche de son histoire, le nombre de femmes et d'hommes vivant en dessous du seuil de pauvreté ne cesse d'augmenter. Près de 10 millions en France. C'est intolérable dans la cinquième puissance économique du monde. La revalorisation des minima sociaux doit être engagée en parallèle à l'augmentation du Smic.

• **Encadrer les loyers et construire des logements sociaux, reconvertir les sources d'énergie**

L'insuffisance d'offre de logements pousse à la spéculation et à la hausse des loyers.

Il est urgent d'inverser cette tendance. Le financement de la construction de nouveaux logements sociaux – respectant les normes environnementales – est une nécessité absolue pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est, aussi, un gisement de croissance pour le secteur du bâtiment.

Une nouvelle hausse du plafond du livret A, une juste rémunération de celui-ci, permettraient de faire progresser les encours utiles au financement de logements sociaux et à la rénovation thermique du parc actuel. Le fléchage d'une partie conséquente des 1 500 milliards d'euros de l'assurance-vie (défiscalisée) vers la satisfaction de besoins sociaux aurait la même fonction. L'aide de l'Etat à ces placements doit avoir pour contrepartie le financement de politiques publiques : la reconversion énergétique de l'habitat social, avec la baisse du coût de l'énergie et de l'empreinte carbone.

Un travail conjoint entre les forces de gauche, le mouvement associatif, les résidents, le mouvement HLM doit permettre une mobilisation pour obtenir des objectifs de haut niveau concernant l'offre de logements et l'encadrement du montant des loyers afin de redonner du pouvoir d'achat aux familles comme aux jeunes.

• **Revenir au droit à la retraite à 60 ans**

Il faut faire en sorte, également, que le nombre de trimestres à cotiser soit réaliste et qu'il varie en fonction de la moyenne des trimestres réellement cotisés ou validés par les salariés. Avant même l'augmentation du nombre de trimestre infligée par le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault, 60 % des salariés du secteur privé n'étaient plus en activité mais en maladie, en invalidité ou au chômage quand ils prenaient leur retraite !

Les licenciements des seniors se sont poursuivis, encouragés par le recul de l'âge de la retraite. Les mesures en faveur des carrières longues s'en sont trouvées en grande partie vidées de sens pour les salariés licenciés ayant commencé à travailler jeunes.

Le retour à la retraite à 60 ans sans décote est indispensable. C'est vrai pour la santé, pour la qualité et l'espérance de vie. C'est utile pour combattre le chômage.

La retraite à 60 ans c'est le patrimoine de la gauche !

Au-delà de la retraite, c'est toute la protection sociale qu'il faut conforter en renonçant à réduire son budget et en augmentant les cotisations sociales patronales. Maladie, vieillesse, famille, accidents du travail et maladies professionnelles : notre protection sociale est un trésor à protéger de la rapacité des assureurs privés. La perte d'autonomie, enfin, doit être prise en charge à tout âge par un régime solidaire dont il faut jeter les bases dès maintenant.

• **Régulariser les sans-papiers**

Michel Rocard affirmait, en 1989 « *La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en prendre sa part* ». La deuxième partie de cette phrase a trop tendance à être oubliée aux dépens de la première partie.

Il n'est pas bon de se situer sur le terrain de l'extrême-droite en avançant, comme principal argument, qu'un « immigré rapporte plus à notre pays qu'il ne lui coûte ». Pourquoi un immigré devrait-il « rapporter » ? Plaçons-nous sur le terrain de la défense des valeurs socialistes et affirmons notre volonté d'accueillir une partie de la « misère du monde ». Ne cédon pas au chantage de Nicolas Sarkozy pour qui l'immigration serait la cause (indirecte...), du terrorisme. Ne nous contentons pas de discours. Pour éviter que les « sans-papiers » soient la proie de patrons-voyous et de marchands de sommeil, tirant vers le bas les salaires et les conditions de travail de tous les salariés de notre pays, un gouvernement Rose-Rouge-Vert régulariserait leur situation.

3) Développer l'offre publique pour répondre aux besoins sociaux

Depuis que la « motion » Gallois s'est imposée sans même avoir été votée au

congrès de Toulouse, les gouvernements successifs ne cessent de vanter le « socialisme de l'offre ». Les nouveaux convertis à la religion de la « compétitivité » s'ingénient à imposer l'idée que seuls les emplois privés seraient de « vrais » emplois. Face à cette affirmation idéologique, venue directement des cénacles les plus libéraux, il nous faut réaffirmer l'efficacité économique et sociale de l'offre publique dans une économie mixte.

• **L'investissement public**

La situation de l'économie européenne est dramatique : stagnation persistante et risque de déflation. Dans un tel contexte, réduire les dépenses publiques ne peut que nous plonger dans le marasme que connaît le Japon depuis près de 20 ans. Les entreprises privées sont, dans une telle conjoncture, incapables de créer des débouchés à leur propre production. Chaque employeur souhaite payer le moins cher possible ses salariés pour augmenter ses marges mais souhaite, en même temps, que les autres entrepreneurs augmentent les salaires de leurs employés, investissent et embauchent, pour pouvoir écouler sa production. Seule la puissance publique peut rompre ce cercle vicieux en investissant massivement, en créant des emplois publics. La demande augmentera et les entreprises privées se mettront alors, et alors seulement, à investir et créer des emplois parce que leurs carnets de commandes se rempliront.

Les effets du réchauffement climatique ne se feront pleinement sentir que dans 50 ans, mais nous n'avons qu'un peu plus de 10 ans pour empêcher que l'emballement de l'effet de serre ne devienne irréversible. Il serait irresponsable de confier le sort de la transition énergétique à des entreprises privées dont le profit immédiat est le seul objectif. Ces entreprises ont leur rôle à jouer, bien évidemment, mais c'est l'Etat qui doit diriger le processus. Seul l'investissement public peut permettre d'éviter la catastrophe et donner, en même temps, un autre contenu à la croissance.

• **Revenir sur la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités territoriales**

70% de l'investissement public est assuré par celui des collectivités locales. La baisse violente des dotations de l'Etat est en train de mettre en péril le budget des collectivités locales et donc du service public de proximité. Selon l'Association des maires de France, 30% des collectivités locales seront incapables de présenter leur budget en 2017. Il faut stopper la baisse de la DGF notamment et revenir, dans un premier temps, au niveau de 2012.

• **La création d'emplois publics**

Offrir 41 milliards d'euros à des entreprises qui refusent mordicus tout chiffrage des créations d'emplois censées contrebalancer ces cadeaux fiscaux et sociaux est une aberration.

Pour répondre aux énormes besoins sociaux de notre population, des centaines de milliers d'emplois publics sont nécessaires : d'infirmières, d'infirmiers, d'aides aux soins, de personnel qualifié pour les maisons de retraites ou les crèches, d'enseignants, d'éducateurs spécialisés, de cheminots, d'assistants sociaux... Pour assurer la transition énergétique, nous avons besoin de dizaines de milliers d'emplois publics de chercheurs et de techniciens

La création d'un million d'emplois publics au salaire moyen ne coûterait que 16,5 milliards d'euros net (en tenant compte de la TVA et de l'impôt sur le revenu que paieraient ces fonctionnaires).

4) Faire reculer massivement le chômage de masse

Notre pays est rongé par le chômage de masse depuis trop longtemps. Une partie de la jeunesse s'en trouve privée de toute possibilité réelle d'autonomie. C'est sur cette question du chômage que nous serons, avant tout, jugés par nos concitoyens. Force est de constater que le compte n'y est pas, bien au contraire !

Pour cela, nous pouvons agir sur trois leviers : retrouver une croissance d'au moins 1,5 à 2 % pour stopper la destruction d'emplois ; créer massivement des emplois publics ; réduire la durée réelle du travail à 32 heures par semaine et une semaine de quatre jours, en protégeant au maximum les repos du dimanche et de nuit. La croissance est, aujourd'hui, étouffée par la politique d'austérité. Il faut donc mettre fin à cette politique en relançant l'investissement public et en créant massivement des emplois publics.

La RTT est un levier d'une redoutable efficacité. Peut-on imaginer ce que serait le chômage dans notre pays si le temps de travail légal n'était pas de 35 heures mais de 70 heures, comme au début du siècle dernier ? Le SEUL moment en France, au cours des 30 dernières années où le chômage a vraiment régressé, c'est quand nous avons instauré les 35 h. Nous avons créé 400 000 emplois de plus que les autres pays, à croissance comparable. Il est irréaliste de ne pas voir que le chômage de masse ne reculera jamais durablement sans réduction nouvelle du temps de travail à 32 heures par semaine.

Ce qui plombe la compétitivité de nos entreprises, ce n'est pas le prétendu « coût du travail », c'est le coût bien réel du capital. Seule la puissance publique peut contraindre les entreprises à diminuer les dividendes versés à leurs actionnaires et, comme avec la loi de 1999, à embaucher massivement en réduisant le temps de travail. Cette avancée sociale historique rencontrera l'enthousiasme des syndicalistes et de la très grande majorité des salariés, mais également l'hostilité du patronat, comme ce fut le cas après le vote de la loi des 40 h sous le Front populaire ou de la loi sur les 35 heures. La puissance publique doit se donner les moyens d'agir. D'abord en renforçant les pouvoirs de l'inspection du travail qui, saisie par les syndicats, aurait le pouvoir de suspendre les licenciements. Ensuite, en imposant un coût dissuasif aux délocalisations et aux licenciements boursiers.

VIII- POUR UNE GRANDE MOTION UNITAIRE ET GAGNANTE DE TOUS LES SOCIALISTES QUI S'OPPOSENT À LA POLITIQUE DE MANUEL VALLS

• L'enjeu du congrès est simple : unité de la gauche ou accélération de la transformation du PS en UDI-bis

Le débat du congrès socialiste de juin 2015 est engagé entre, d'une part, les partisans de l'unité de la gauche, stratégie qui remobilisera les abstentionnistes de gauche, et pourra seule faire barrage à la montée de l'extrême droite, et d'autre part, les partisans de l'alliance avec la droite (UMP, UDI..), stratégie qui accentuerait la démobilisation des électeurs et militants socialistes.

Pour les partisans de l'alignement sur la droite ou le « centre », ceux qui veulent changer le nom « socialiste » et rompre avec la tradition de notre parti, le but est de provoquer la démission ou au moins l'abstention de suffisamment de socialistes, pour que cet alignement puisse obtenir une majorité, y compris sur des ruines. Pour les partisans de l'unité de la gauche, le but est de convaincre les adhérents de faire du congrès de Poitiers un retour à un PS combatif et conquérant.

• Contre tout adieu à la gauche : pour l'unité de la gauche

La politique du gouvernement de Manuel Valls, par sa violence (pacte de responsabilité, CICE, étouffement de la taxe sur les transactions financières, traité transatlantique, projet de loi Macron, remise en cause du nom du parti socialiste, des 35 h, du code du travail « répulsif »...) marque une étape extrêmement dangereuse dans l'abandon de l'ambition de « changer la vie », qui était au cœur du projet historique des socialistes. Non seulement le gouvernement semble accepter de perdre une partie importante de l'électorat de gauche, mais ses inspirateurs théorisent cela comme une nécessité. Il ne s'agit plus de faire une politique

appliquant la synthèse de tous les socialistes, mais de rechercher les fractures et les divisions parmi les socialistes et dans la gauche.

Cette politique résulte du choix de quelques "stratèges", grands organisateurs des défaites, qui pensent que, face à l'abstentionnisme de gauche qu'ils ne comptent pas combattre, ils doivent se situer au "centre" pour construire une nouvelle majorité. **Le « centre » est introuvable.** Politiquement, il n'y a pas de « centre ». Il n'y a pas de force politique de ce type constituée : les « tentatives » centristes ont toujours été des masques pour la droite. C'est pourquoi la stratégie de construction d'un tel "centre", unifiant "centre-gauche" et "centre-droit", n'est pas un élargissement de la base du parti socialiste, mais un basculement de l'autre côté de l'échiquier politique. Ses défenseurs doivent donc accepter de perdre une partie très importante de l'électorat socialiste pour que le restant participe à cette tentative de construction d'un "centre" qui nous est faussement présenté comme un dépassement du clivage gauche-droite.

Chercher à changer notre base électorale, c'est dire adieu à la gauche. Pour les « stratèges » de cette politique, « les classes populaires » auraient quitté la gauche et seraient définitivement acquises au Front National. Les "progressistes" seraient donc obligés de changer leur base électorale pour retrouver une majorité. Celle-ci devrait se rassembler non autour du "socialisme", mais autour d'un "nouveau progressisme", thème que Manuel Valls voulait imposer dans la charte des Etats généraux socialistes de décembre 2014, jusqu'au moment où le bureau national du PS s'y est opposé.

La stratégie des « progressistes » commence par la recherche d'une alliance avec le MoDem, l'UDI, voire les juppéistes de l'UMP, comme l'ont proposé Jean-Pierre Mignard ou Le Guen. C'est pourquoi les initiateurs de cette marche forcée ne s'inquiètent pas du désaveu que leur adresse la majorité de l'électorat de gauche, se satisfont exclusivement des revendications du Medef sans rechercher de compromis. C'est pourquoi les initiateurs de cette politique se félicitent des démissions d'adhérents socialistes hostiles à leur politique.

• **Sans unité de la gauche, rien n'est possible**

Le danger mortel pour notre parti serait de changer de nature, d'histoire, de traditions, de liens sociaux, de se couper de plus en plus de sa base sociale et électorale. Ce serait un danger pour l'ensemble de la gauche car le Front de gauche et EELV ne connaissent pas de progression électorale. Non pas, comme le prétend le Parti de Gauche, parce que le FdG avait maintenu des alliances électorales avec le PS, puisqu'à de très rares exceptions près, le FdG comme EELV ne progressent pas dans les endroits où il se présente sans accord électoral avec le PS. Mais parce que les électeurs de gauche comprennent parfaitement que sans unité de la gauche, rien n'est possible. Cet électorat a le souvenir (direct ou indirect) de 1997, 1981, 1945, 1936 et sait parfaitement que sans cette unité de la gauche, il n'y aurait eu ni les 35 heures, ni la retraite à 60 ans, ni la Sécurité sociale, ni les congés payés, ni le code du travail ou les délégués du personnel...

Jean-Christophe Cambadélis a raison d'affirmer que « la gauche divisée, c'est la gauche éliminée » mais ce qui divise avant tout la gauche, c'est la politique menée par Manuel Valls. Elle divise non seulement la gauche mais aussi le Parti socialiste. L'union de la gauche n'est possible que sur un programme de gouvernement qui satisfasse les besoins sociaux de la population, et non l'avidité des banques et du Medef.

• **La triste aventure du PASOK grec, du SPD allemand et du PSOE espagnol devrait servir de leçon à notre parti**

Le Parti socialiste grec, le Pasok, a choisi de s'allier à la droite de Nouvelle Démocratie pour infliger au peuple grec la politique de destruction sociale décidée par la Troïka (BCE, FMI, Commission européenne). Il est devenu un supplétif de la droite et sa dégringolade n'en finit pas. Il avait obtenu 43,92 % des voix aux élections législatives d'octobre 2009 et seulement 12,28 % aux législatives de juin

2012. Il n'a recueilli que 4,7 % des voix aux élections législatives de janvier 2015. Il vient d'éclater en deux organisations, l'une fidèle à l'ancien ministre des Finances Evangelos Vénizelos ; l'autre dirigée par l'ancien Premier ministre, Georges Papandréou.

Le sort du Parti socialiste espagnol (le PSOE), ou des sociaux-démocrates allemands (le SPD) n'est pas aussi catastrophique que celui du Pasok mais devrait, lui aussi, nous donner à réfléchir. Leurs dirigeants ont accepté de mettre en œuvre les politiques d'austérité et de « réformes structurelles » exigés par la Finance et n'ont pour perspective, s'ils ne changent pas radicalement de politique, que de rester ou de devenir des supplétifs de la droite en participant avec elle et de façon subordonnée, comme en Allemagne, à des « gouvernements de coalition ».

• **Dans notre parti, aussi, le « centre » est introuvable**

Face à la politique menée par Manuel Valls, il n'y a pas de voie médiane possible : soit on est pour cette politique et on accepte la transformation du PS en UDI-bis, soit on y est opposé et la seule perspective est alors l'union de la gauche, le choix qu'avaient fait Léon Blum, François Mitterrand et Lionel Jospin.

Jean-Christophe Cambadélis veut tenter d'apparaître au-dessus des deux camps tracés au cordeau par la politique de Manuel Valls. Il essaie de reprendre la vieille tactique de Guy Mollet : un programme pour les jours de fête avec sa « Charte » et l'approbation (à quelques nuances près) d'une politique quotidienne alignée sur les exigences du Medef et de la Commission européenne. Mais cela ne convainc pas les militants puisque seul un quart des adhérents de notre parti a approuvé la « Charte », qu'il nous avait proposée, à la fin des Etats-généraux.

• **Relevons l'espérance comme le proposait François Mitterrand, dès 1970**

Le congrès de Poitiers doit nous permettre de renouer avec l'histoire de notre parti et les conquêtes sociales du Front populaire, de la Libération, du gouvernement de Pierre Mauroy ou de celui de Lionel Jospin.

Si nous ne nous engageons pas dans cette voie, si nous renonçons à « changer la vie », notre parti y perdra son âme et ses électeurs.

Manuel Valls avait obtenu 5,63 % aux primaires socialistes de 2011, mais c'est maintenant cette orientation que son gouvernement applique. Notre parti ne doit pas accepter une telle dérive, un tel coup de force mais refuser, à une large majorité, de s'engager dans la transformation de notre parti en un parti qui ne serait plus « socialiste », selon le souhait de Manuel Valls lui-même.

Contactez les auteurs de la contribution :

- poitiers2015@gmail.com